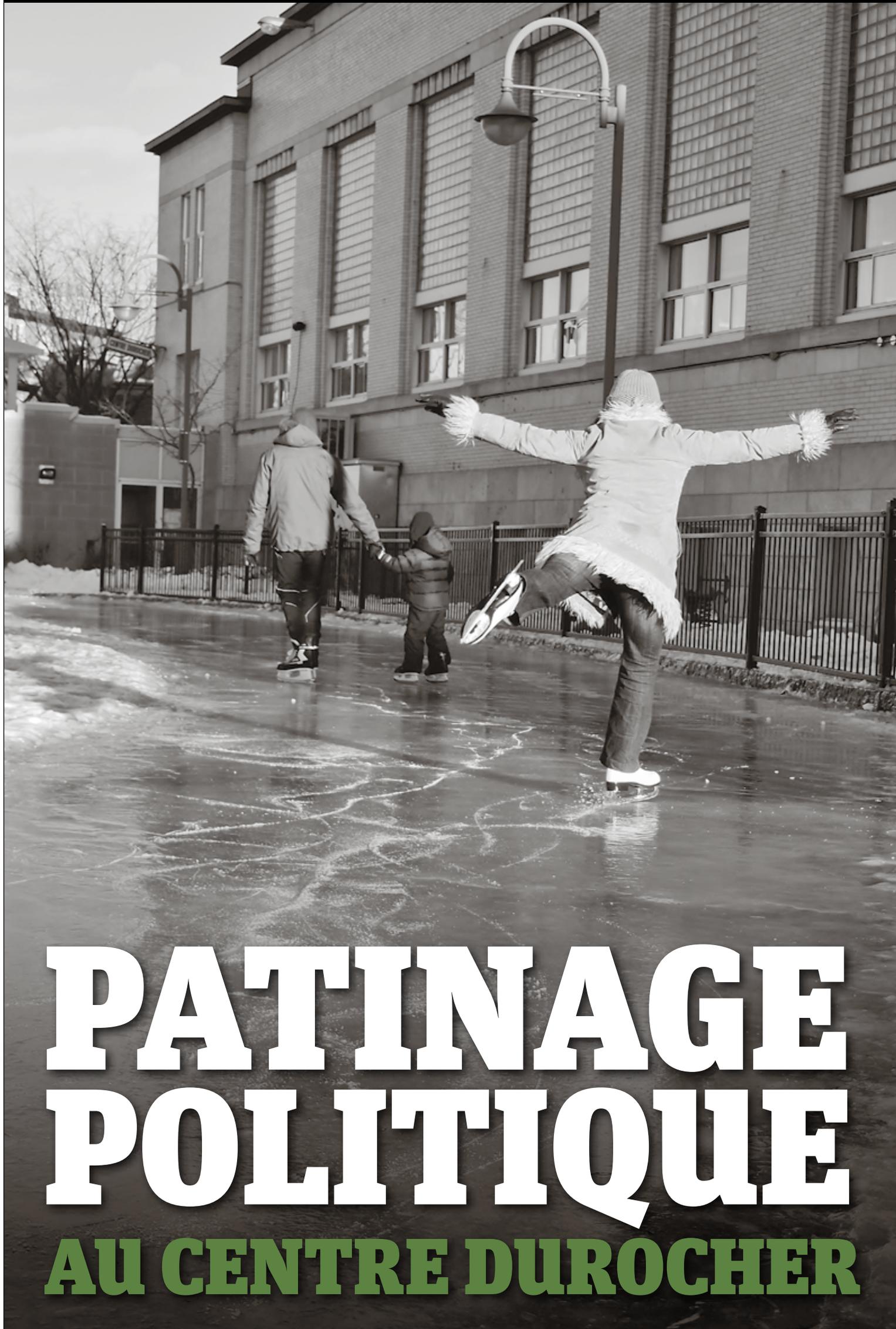


# Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 9 > Décembre 2013 > [www.droitdeparole.org](http://www.droitdeparole.org)



## Encore une labeaumerie

Par Marc Boutin

On ne peut assister au déclin d'une place publique au cœur de Saint-Sauveur sans crier « au secours », sans en vouloir à ceux et à celles qui ont joué « jusqu'après l'élection » le jeu du secret quant à la fermeture appréhendée du centre Durocher. Le parc et le centre Durocher forment un ensemble à vocation communautaire en plein centre du quartier et cet ensemble n'est ni interchangeable, ni amovible. La valeur de cet îlot urbain pour les gens de Saint-Sauveur tient à son rôle historique, à sa situation idéale, aux multiples services de proximité qui l'entourent et surtout, surtout, au fait qu'il appartient – et a toujours appartenu – à tout le monde.

### La Ville joue un rôle délétère

Le centre Durocher se trouve sur l'emplacement des halles Saint-Pierre (1888), un édifice qui, jusqu'en 1945, sert de marché public, de lieu de rassemblement et de loisirs et autour duquel se regroupent d'autres édifices publics, entre autres, au XX<sup>e</sup> siècle, le cinéma Laurier. Le parc et le centre ont conservé jusqu'en 2013 leur pouvoir de rassemblement : maison des jeunes, comité de citoyens, Le Pignon bleu, pharmacie, halte-garderie, restaurants asiatiques, Intermarché, Maison Revivre, pub Chez Girard sont à proximité. Bien sûr, la rue Saint-Vallier a perdu son comptoir postal et sa caisse pop et elle n'a toujours pas de succursale de la Société des alcools. Mais le rôle de la Ville n'est certes pas d'accentuer la débandade.

Or, c'est justement ce qu'elle fait en voulant démolir, sans consultation publique préalable, le centre Durocher. Et elle tente de procéder en cachette, sachant très bien que la population s'opposerait. On a là l'exemple type d'une labeaumerie : une trahison urbaine, une ruse qu'un maire ou un de ses complices commet auprès d'un groupe de citoyens sans méfiance.

### La force d'une place centrale

La Ville voudrait destructurer le quartier qu'elle n'agirait pas autrement. Expatrier les fonctions centrales de loisirs et de rassemblement vers la périphérie, c'est liquider la force de la centralité, un principe de cohésion pour la vie de quartier.

# PATINAGE POLITIQUE AU CENTRE DUROCHER

# De la chaleur dans les chaumières

Par **Nathalie Côté**

(Suite) Dans aucun autre quartier de Québec on ne peut trouver une place centrale aussi convainquante que dans Saint-Sauveur. C'est une telle place qui manque au faubourg Saint-Jean-Baptiste et aux quartiers Limoilou et Montcalm, c'est ce que Saint-Roch a perdu avec l'horrible hôtel (au nom tout aussi horrible) Tryp Pur qui bloque la vue entre l'église et la bibliothèque. Le cité intra-muros a bien sa place de l'Hôtel-de-Ville et la basse-ville, sa place Royale, mais dans les deux cas, la vie résidentielle est exsangue et la vie familiale inexistante. En revanche, au cœur de Saint-Sauveur, un équilibre (toujours fragile) existe entre fonctions centrales, services aux familles, groupes populaires, commerces de proximité et espace résidentiel. Et la présence du centre Durocher, quels que soient ses défauts, est essentiel au maintien de cet équilibre.

## La question du logement social

Quant à la proposition de remplacement du centre Durocher, avant d'y souscrire, il faut se remémorer un évènement récent de la scène locale : l'arnaque ratée de l'Îlot Irving par GM Développement dans le faubourg Saint-Jean. L'histoire se répète : on propose un projet de logement social à la communauté pour mieux lui faire avaler une couleuvre.

Les questions d'aménagement, qui sont de l'ordre de l'intérêt général et universel, doivent être traitées en amont des questions de mode de tenure. Le logement social ne doit pas servir de monnaie d'échange pour contrevioler à certains principes de base de l'aménagement urbain, comme le respect des règles de zonage et la sauvegarde des places publiques et des fonctions centrales et communautaires qui s'y rattachent. Personne n'est contre la vertu, personne n'est contre le logement social mais ça dépend où et comment.

On n'aurait jamais pensé, quand il était vétuste, remplacer le Palais Montcalm par du logement social même si le terrain appartenait à la Ville. Pourquoi? Parce que le rôle public que joue le Palais Montcalm pour l'agglomération de Québec est inséparable du dynamisme de la place d'Youville. La comparaison souffre peut-être d'un certain décalage mais, à une échelle moindre, le même raisonnement s'applique au centre Durocher. Le rôle public qu'il joue pour le quartier est inséparable du dynamisme de la grande place publique de Saint-Sauveur, la place Durocher.

## « Que faire » comme disait Lénine ?

D'abord, et ça presse, des consultations publiques pré-décisionnelles comme le réclame le Comité de sauvegarde du centre Durocher. L'édifice doit être « désamianté » (il semble que cela soit faisable à un prix raisonnable), tout comme il faut consolider la structure et améliorer la sonorisation de la grande salle.

Si des fonctions de loisirs, autrefois assurées par le centre Durocher, sont maintenant installées au centre Mgr Bouffard, qu'elles y restent, et trouvons autre chose pour le vrai centre Durocher : une succursale de la bibliothèque Gabrielle Roy, une garderie, un lieu pour le conseil de quartier. Aux consultations, la population de Saint-Sauveur précisera elle-même ses besoins.

Devant l'imminence d'une hausse des tarifs d'Hydro-Québec en 2014, la plus importante depuis 15 ans, le mouvement critique des choix d'Hydro-Québec s'organise. À Montréal, le 3 décembre dernier, un groupe de personnes, appuyé par quelque 200 manifestants, occupait les bureaux de la société d'État. Pendant ce temps, à Québec, la Coalition pour la justice sociale entamait une campagne de couronnes de Noël contre la hausse. Les abonnés sont invités à créer leur propre couronne et à s'afficher contre la hausse sur les réseaux sociaux en partageant leur photo sur le site de la coalition.

Si la Régie de l'énergie donne son accord à la hausse demandée par Hydro-Québec, cette taxe supplémentaire appauvrira autant la classe moyenne que les plus modestes. Il s'agit d'une augmentation d'une centaine de dollars par année pour une maison moyenne, d'un peu moins pour un appartement. Mais ce sont les plus pauvres qui vivent dans les logements les plus mal isolés ; c'est bien connu. C'est pour eux que la hausse sera la plus difficile à encaisser. Et que propose Hydro-Québec aux ménages les plus modestes? Des ententes de paiement!

« Les hausses de tarifs d'électricité n'ont rien à voir avec les besoins d'Hydro-Québec - déjà plus que rentable

avec ses milliards de profits -, et encore moins avec les besoins en électricité abordable de la population », soulignait Kim DeBaene, une des porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics lors de l'occupation des bureaux d'Hydro-Québec à Montréal. La coalition pan québécoise dénonce cette hausse qui ressemble à une nouvelle étape dans le détournement d'Hydro-Québec de sa mission première comme service public. Elle déplore, avec raison, que la société d'État soit devenue l'instrument d'une politique fiscale profondément inégalitaire.

Si cette hausse est si importante, c'est que le Parti québécois prévoit le dégel du bloc patrimonial, cette réserve d'électricité qui permettait à l'ensemble de la population, d'avoir accès à l'énergie à faible coût. Pourtant, pendant sa campagne électorale de 2011, le parti s'était engagé à maintenir le gel. Mais est-ce si étonnant? Il faut relire *Comment mettre la droite K.-O. en 15 arguments*, dans lequel Jean-François Lisée défend des augmentations des tarifs d'électricité sous prétexte que cela diminuerait notre consommation. Un argument qui n'a d'ailleurs pas été repris par le gouvernement actuel pour justifier cette hausse éventuelle. Et pour cause. Alors que le Parti québécois vient de donner son accord à l'arrivée du pé-

trole des sables bitumineux au Québec, comment pourrait-il nous faire la morale et nous demander de consommer moins d'électricité?

Pour de la chaleur dans les chaumières pour tous, ce que la Coalition pour la justice sociale demande plutôt, c'est un impôt plus progressif et que le gouvernement taxe les riches et non les pauvres. Parce qu'une augmentation du compte d'électricité de 100 \$ par année n'a, en effet, pas la même signification pour tous.



Couronne contre la hausse.

PHOTO COALITION POUR LA JUSTICE SOCIALE

## Lettre aux lecteurs

# Pour la charte, contre l'islamophobie

N'importe quelle entreprise a le droit d'exiger une tenue de travail pour ses employés. Ainsi, les policiers ou les hôtesses de l'air portent l'uniforme. Chez Renault, c'est le « bleu de travail ». Dans le milieu des affaires, veston/cravate; on n'acceptera pas une employée au décolleté plongeant jusqu'au nombril (à moins d'être réceptionniste dans un club de danseuses). Personnellement, lorsque j'ai commencé à travailler dans les années 70, je portais toujours des jeans. À l'époque, ce vêtement, apanage des hippies, faisait mauvaise figure. Le directeur du personnel m'a demandé de m'habiller autrement. Ma crise d'adolescence étant passée, j'ai accepté, au lieu de ruer dans les brancards.

Le Québec se veut un état laïc, c'est-à-dire indépendant de toute confession religieuse (Robert). Donc, ni chrétien, ni juif, ni hindouiste, musulman, sikh, vaudou, shintoïste... Il n'appartient à aucune religion ou anti-religion. Neutralité, égalité et justice pour tous. Quelle merveille! En tant qu'employeur, le Québec, indépendant de toute confession religieuse, a le droit d'exiger la tenue vestimentaire qu'il désire pour ses employés. Or, il est strictement impossible d'être indépendant de toute confession religieuse et en même temps exhiber des signes religieux, qu'ils soient chrétiens, sikh, musulmans, juifs, hindouiste, vaudous, shintoïste... Ce serait d'un illogisme criant que seul l'attachement aveugle à la tradition ou la malhonnêteté intellectuelle amènerait à défendre.

Imaginons le contraire. J'émigre au Maroc où je travaille pour la fonction publique. Je porte ma croix catholique dans le cou. On me demande de l'enlever. Serais-je assez ridicule pour refuser, m'insurger, protester, me débattre, tenter d'imposer ma

croix aux Marocains, au nom de je ne sais quelle liberté? C'est à moi de m'adapter à mon pays d'adoption, non l'inverse.

Les immigrants qu'on accueille au Québec retournent rarement chez eux. Et pour cause! Ils jouissent ici d'une meilleure qualité de vie tout en préservant leurs précieuses traditions, religieuses ou autres. On ne leur demande qu'une chose: respecter notre laïcité.

## C'est trop?

Apparemment, oui, car un débat fait rage, avec, en vedette, le voile musulman. Il en résulte, hélas, que bien des québécois deviennent islamophobes. Le problème est entretenu par des articles, des émissions de radio/télé, internet, qui véhiculent des idées méprisantes et haineuses à partir fausses perceptions et de préjugés sans fondements. Désolant!

Toute phobie est malade. Mais ça se soigne. En chassant l'ignorance. La laïcité n'empêche pas de s'instruire sur les religions. Si les québécois ouvraient leur esprit et partaient à la découverte de l'Islam, une des plus grandes richesses de l'humanité, le climat malsain qui règne actuellement chez nous serait bonifié. Je m'explique mal l'obscurantisme qui prévaut quand bibliothèques et librairies offrent de sérieux ouvrages sur les musulmans, et que le centre islamique de Québec est ouvert à tous. Comprendre l'autre est ce qui peut nous arriver de meilleur. Ça n'oblige en rien à accepter tous leurs points de vue, mais ça les explique. De quoi mettre de l'huile dans les engrenages grinçants pour un Québec laïc. Et pacifié.

Lorraine Paquet

## Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest  
Québec (Québec) G1K 1K2  
418-648-8043  
info@droitdeparole.org

[www.droitdeparole.org](http://www.droitdeparole.org)  
Retrouvez *Droit de parole*  
sur Facebook

*Droit de parole* a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

*Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

*Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture et des Communications  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale d'Ottawa, Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0315-9574  
Courrier de 2<sup>e</sup> classe  
N° 40012747  
Tirage : 15 000 exemplaires distribués porte à porte dans

les quartiers du centre-ville et disponibles en présentoirs  
**Équipe du journal :** Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Gilles Simard, Lynda Forgues  
**Coordination :** Nathalie Côté  
**Coopération spéciale :**

Michaël Lachance, Michaël Lessard, Benoît Gagné, Marie-Noëlle Béland  
**Photos :** Gilles Simard, Thomas Lamadieu, Nathalie Côté, Suzanne Jobidon, Coalition pour la justice sociale  
**Design :** Martin Charest  
**Révision :** Lynda Forgues, Francine Bordeleau

**Webmestre :** La collective Nalyn  
**Imprimeur :** Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.



# À la rescousse du centre Durocher

Face à l'annonce de la démolition éventuelle du centre Durocher, Lise Beaupré et Line Plamondon ont formé un comité de sauvegarde du centre. Rencontre avec deux femmes qui mettent un peu de sable dans l'engrenage.

Par **Nathalie Côté**

**N.C.** Vous avez créé y a quelques semaines un Comité de survie pour le centre Durocher, qu'est-ce qui vous a motivé?

**Lise B.** Ma mère a fondé le Patro Laval féminin. C'était le premier patro féminin au Québec. J'allais aussi au Centre Durocher, j'avais cinq ans. J'ai grandi sur la rue Saint-Vallier, jusqu'à l'âge de 11 ans. J'ai joué aussi aux quilles au centre Durocher jusqu'à l'âge de 18 ans. Et puis, j'suis revenue en 2000 dans le quartier Saint-Sauveur, parce que j'ai toujours aimé cet endroit-là. Quand j'ai appris que le centre Durocher fermait, c'est comme si on détruisait ma jeunesse, mon quartier. C'est vraiment le cœur du quartier. J'en ai parlé à Lyne. Elle aussi, elle trouvait ça triste. Sa famille est originaire du quartier.

**Line P.** Plus on creuse, plus on se rend compte que les gens, ça les dérange, ça les touche.

**Lise B.** Y' a encore énormément de gens qui ne le savent pas. On l'a appris à plusieurs personnes.

**N.C.** Pourtant, n'y a-t-il pas eu des textes dans les journaux qui annonçaient qu'il y aurait un déménagement des activités du centre Durocher au centre Mgr Bouffard?

**Line P.** Démolition, il faut que tu le trouves dans le texte! Personne ne se vante que ça va être démolit. Ils disent qu'il va y avoir un transfert d'activités.

**Lise B.** Le directeur du centre, monsieur Pierre Morin disait aux gens: non ça ne ferme pas! Mais nous, on a appris que le maire Labeaume lui avait fait promettre de ne pas le dire avant les élections du 3 novembre. D'ailleurs, monsieur Morin a fait sa première déclaration publique sur la fermeture du centre, le 13 novembre dernier.

**N.C.** Qu'est-ce que cela aurait changé dans le résultat des élections si la nouvelle de la démolition du centre Durocher était sortie au grand jour?

**Lise B.** Madame Gilbert n'aurait peut-être pas été élue. Saint-Sauveur et Saint-Roch sont les quartiers où l'équipe Labeaume a reçu le moins de votes. C'est 62% des votes

et non pas 74%. Et c'est seulement 45% de la population du district qui a voté.

**N.C.** Qu'est-ce que vous demandez? Qu'est-ce que vous espérez?

**Line P.** On aimerait un moratoire pour que la population, qui a été écartée, ait la possibilité de s'exprimer. Parce que là c'est la démocratie qui mange une claque. Ceux qui sont concernés par la disparition du centre n'ont pas été consultés, on ne leur a rien demandé.

**N.C.** Vous n'êtes pas désabusées, quand on pense à Arrimage Québec qui érige pendant la nuit un silo dans le port, alors que les citoyens commencent à contester? Vous ne pensez pas que tout est déjà décidé dans le cas du centre Durocher?

**Line P.** Ce n'est pas une raison pour perdre sa capacité de s'indigner et de s'impliquer. Parce que c'est fou ce que deux, trois personnes peuvent faire quand elles sont vraiment motivées. Nous, on y va, on n'a aucun intérêt, on est totalement désintéressées. Ce que cela va donner? On est même détaché du fruit de l'acte. On fait ce qu'on a à faire comme citoyennes, le reste cela ne nous appartient pas.

**Lise B.** On fait ça bénévolement. Ce qu'on défend, c'est notre quartier. Déjà que notre caisse populaire est fermée, en plus le comptoir postal qui était chez Jean Coutu a été fermé, il est rendu sur Langevin. Puis là, finalement, on ferme le centre Durocher, ça va être quoi la prochaine chose? C'est détruire le quartier ça.

**Line P.** C'est tout l'enjeu des services de proximité.

**N.C.** Cela fait des années que les gens tergiversent sur l'avenir du centre Durocher. On entendait dire que le conservatoire de musique pourrait y déménager. Ensuite, on a entendu parler de condos. Comme s'il n'y avait rien en ce moment. Pourquoi vouloir démolir absolument ce centre là?

**Lise B.** Monsieur Labeaume a reçu une offre d'une corporation pour construire des condos. En disant qu'il va construire des logements sociaux, qui va s'opposer à la vertu? Ce que le monde oublie, c'est que ça aussi ça oblige des changements de zonage. La vision de Labeaume, c'est de ren-



Lise Beaupré et Line Plamondon devant le centre Durocher.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

dre le site payant. Que cela rapporte des taxes. Des gens me disent: cela va amener du monde. Mais oui, moi je dis: mais pourquoi le monde va venir vivre ici, s'il n'y a plus de services nulle part?

**Line P.** Ce qu'on aimerait, c'est développer une vision pour le centre Durocher. C'est pour cela qu'on demande un moratoire. Un moratoire, c'est un temps d'arrêt pour permettre aux gens de s'exprimer. Pour proposer une vision plus centrée sur les besoins de la population. Ça, ce n'est pas à nous de le faire, c'est à tout le monde. D'où un moratoire.

**N.C.** Pour justifier la démolition, on dit notamment que la salle de quilles n'est pas assez au goût du jour, pas assez moderne.

**Lise B.** Elle a pourtant été rénovée en 2000.

**N.C.** Quel politicien ou quelle politicienne pourrait faire changer la vapeur?

**Lise B.** Madame Maltais m'a dit qu'elle ne peut pas défendre un centre. Mais elle était contente d'apprendre qu'il y a un comité de sauvegarde.

**N.C.** Quelle sera la prochaine étape dans votre démarche?

**Lise B.** On voudrait s'arranger pour que les gens se regroupent et contestent. C'est terrible que Labeaume dise: dites-le pas aux gens avant qu'ils m'aient élu. C'est comme dire: les gens de Saint-Sauveur, c'est quidam, c'est personne. Qu'est-ce que cela peut faire la salle de quilles? J'ai fait signer la pétition à la salle de quilles et les gens ne le savaient même pas (que le centre allait être démolit).

**Line P.** Il y a un vent de revitalisation dans Saint-Sauveur, c'est ça qu'il faut encourager. Il faut stimuler la présence des familles en créant des services. Qu'il y ait une vie de quartier. On n'est pas contre le développement. Ce qu'on veut c'est la ville pour les citoyens et non, les citoyens pour la ville.

La pétition est disponible en ligne sur [www.petitions.24.net](http://www.petitions.24.net), on peut aussi la signer dans des commerces de Saint-Sauveur sur la rue Saint-Vallier Ouest et sur le site de *Droit de parole*. La pétition a été signée par 66 personnes, dont deux membres du conseil de quartier de Saint-Sauveur et un membre de Québec. Ceux et celles qui appuient le comité de sauvegarde sont invités à se présenter au conseil de quartier de Saint-Sauveur le 20 janvier prochain.

## Le centre Durocher... et sa garderie

Par **Marie-Noëlle Béland**

**Le cas du centre Durocher est délicat. Sa présence dans le quartier est inscrite dans l'histoire et dans la représentation même de ce qu'est Saint-Sauveur. Plus encore, le centre Durocher reste un milieu de vie pour plusieurs citoyens et citoyennes et puisque bon nombre d'entre eux font partie de la frange vieillissante de la population, le déplacement des activités du centre n'est pas garant de la continuité des services. Mais s'ajoute à cela un enjeu important qui devrait être pris en considération et qui est partie intégrante de la question du centre Durocher: le Jardin d'enfants Durocher.**

Depuis 1995, c'est un précieux milieu qui accueille les enfants du quartier. Il offre 24 places pour des fréquentations en

demi-journée. À 3,50\$ la demi-journée, la formule est bien adaptée aux besoins de notre communauté. Quarante-vingt-dix enfants le fréquentent actuellement de façon régulière ou occasionnelle. La grande souplesse du service offert permet de répondre à des besoins variés. Des parents ayant besoin du soutien d'un organisme du quartier ou désirant participer à une démarche d'alphabétisation y reconduisent leur enfant le temps d'un atelier ou d'une rencontre avec un intervenant. Des enfants aux besoins particuliers bénéficient du suivi d'une éducatrice spécialisée que les parents n'ont pas toujours les moyens de se payer.

Des parents qui restent à la maison, par choix ou par difficulté d'accès à l'emploi, peuvent utiliser le service pour avoir un petit moment de liberté et permettre à leur enfant de socialiser sans devoir l'inscrire à temps plein à la garderie. Finalement, ce milieu de garde

permet aussi aux enfants allophones un meilleur apprentissage du français. À moyen terme, ces jeunes arrivent probablement mieux préparés à l'école et auront plus de chances de réussite. Dans un quartier où réside un grand nombre de personnes vivant des situations de pauvreté, un grand nombre de personnes peu scolarisées, le Jardin d'enfants Durocher a sa place!

Les besoins en garderie étant considérables, en 2012 le Jardin d'enfants Durocher demandait et obtenait du ministère de la Famille 36 places supplémentaires, dont dix places pour poupons. À l'origine, ces places étaient prévues à même le centre Durocher tel qu'on le connaît. Le Jardin d'enfants ne peut actuellement offrir ces nouvelles places étant donné la destruction planifiée du centre Durocher; il aurait été absurde d'agrandir la garderie l'année dernière sachant qu'elle serait détruite. De son côté,

la construction projetée prévoit une grande garderie toute neuve au rez-de-chaussée ayant un accès direct au parc. Les trente-six nouvelles places sont donc en attente d'ici la fin des travaux. Mais combien de temps encore le Jardin d'enfants Durocher pourra-t-il reporter le développement de ces nouvelles places sans risquer de les perdre?

Il est difficile de comprendre pourquoi les tractations entre la Ville et le Centre Durocher sont restées secrètes aussi longtemps et au point où nous en sommes, il est ardu de connaître les étapes exactes qu'il reste à franchir d'ici la conclusion de cette histoire. Mais n'oublions pas, au cours des prochains mois, que le dossier du Centre Durocher implique une garderie et des nouvelles places en attente au ministère de la Famille, places qui pourraient être perdues ou déplacées si le projet n'avance pas assez vite. C'est à mettre dans la balance!

# Poursuite d'Occupons Québec contre la Ville de Québec

Occupons Québec a soulevé bien des passions quand des gens ont installé un campement sur la place de l'Université-du-Québec du 22 octobre au 22 novembre 2011. Un des participants d'Occupons Québec, André Bérubé, a poursuivi la Ville à la Cour des petites créances.

Par **Michaël Lessard**

Même si ce sont les petites créances, les questions abordées sont pourtant grandes. M. Bérubé a choisi cette cour pour son coût accessible et l'absence d'avocats. Il a demandé le maximum de compensation possible, soit 7000\$, surtout pour dommages exemplaires et punitifs.

## Camping ou manifestation ?

Le plaidoyer de M. Bérubé a commencé en insistant sur le fait qu'il s'agissait d'une manifestation de longue durée et non d'un simple campement. Inspirées par les Indignés en Espagne et par l'action d'Occupy Wall Street, des actions d'occupation citoyenne auraient eu lieu dans environ 800 villes à travers le monde. Le mouvement dénonce en particulier l'influence antidémocratique de la haute finance, les injustices sociales et insiste surtout sur le désir d'une démocratie inclusive au lieu de la démocratie représentative accusée d'être corrompue.

«Le campement faisait partie du message et représentait le droit à l'espace public face au déficit démocratique», affirme M. Bérubé. Pour les occupants, démanteler le campement, c'était réprimer une manifestation protégée par les chartes des droits et libertés.

M. Bérubé estime aussi que la Ville ne savait pas quel règlement invoquer pour mettre fin à leur action politique et c'est pourquoi elle aurait adopté un nouveau règlement en juin 2012 qui interdit d'installer quoi que ce soit dans un parc public sans sa permission. Selon le plaignant, «la Ville n'avait aucune emprise juridique» et «elle devait nous tolérer».

## Les occupants se sentaient harcelés par la Ville

Le matin du 1<sup>er</sup> novembre 2011, un petit feu a brûlé le coin d'une tente. Dans un contexte où des animateurs de la radio CHOI-FM demandaient «qu'on fasse le ménage» et traitaient les occupants de «parasites», cet incident aurait mis le feu aux poudres. Selon les préventionnistes en incendie qui ont témoigné pour la Ville, des inspections avaient lieu environ tous les deux jours. Ils ont confisqué un système de son, les pancartes affichant des messages citoyens, les crayons, des sachets chauffants pour les mains, etc. Selon une des préventionnistes, les pancartes étaient dangereuses en cas de vents forts. «N'est-ce pas très particulier comme saisie? J'estime que la Ville voulait nous empêcher de continuer cette manifestation», plaide M. Bérubé.

Les témoins d'Occupons Québec ont affirmé avoir toujours obtempéré aux demandes techniques de la Ville, comme bien espacer les tentes, tenir le foyer à l'écart de toute structure, etc. Il y a eu quelques rassemblements du public quand la Ville a démantelé une cabane en bois (cuisine) et a confisqué une corde de bois. Les préventionnistes ont aussi reconnu que les occupants avaient été coopératifs.

Les toilettes publiques, au bord du campement, furent verrouillées, même de jour. Selon M. Perron, «le SPVQ a fermé les toilettes parce que des crimes s'y commettaient parfois. Cela n'avait rien à voir avec Occupons Québec». Ces toilettes ont été rouvertes après la fin du campement.



Les employés de la Ville de Québec et les policiers démantelant le camp des indignés en novembre 2011.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

## Les fouilles des tentes sans mandat

Une bonne partie du procès a porté sur l'inspection des tentes personnelles sans mandat ou motif urgent. Les préventionnistes venues témoigner jurent n'être jamais entrées dans les tentes fermées sans la coopération des occupants. Or, de son côté, M. Bérubé jure qu'il refusait clairement l'accès à sa tente et dénonçait l'absence de mandat, mais qu'un policier l'aurait menacé d'arrestation pour obstruction s'il bloquait l'accès à sa tente.

## « Dès le départ, on voulait mettre fin à ce camping »

M. Jacques Perron, qui représentait la Ville, a d'abord affirmé que «le campement nuisait à la sécurité des gens». Selon la défense, il n'était pas sécuritaire pour les occupants et le public et le matériel en place devait être retiré en raison du règlement sur les nuisances. Il a rappelé que le maire Labeaume a exprimé sa sympathie au mouvement, mais que «dès le départ, le 3 novembre, la Ville a décidé que le campement devrait être démantelé».

M. Perron a réitéré la position de la Ville, soit celle que le maire a déclarée à plusieurs reprises quand les occupants étaient venus parler à l'hôtel de ville. Pour le maire, c'était du «camping dans un parc», cela était inadmissible et ce moyen d'action nuisait au message citoyen des occupants. Pour la Ville, les gens pouvaient manifester à longueur de journée et utiliser l'espace librement, pourvu qu'ils ne dorment pas dans le parc et n'installent aucun équipement. Un règlement de la Ville de Québec interdit de

dormir dans un parc, règle d'ailleurs critiquée par des organismes venant en aide aux personnes itinérantes.

Pour M. Bérubé, juger qu'il s'agit de «camping» et d'un moyen d'action inefficace est une position subjective, une opinion, qui ne pouvait justifier de brimer leur forme d'expression démocratique.

## La véritable question de droit

Le juge a rappelé que certaines limites peuvent être imposées aux droits et libertés. En vertu de la jurisprudence canadienne, le juge devra évaluer si les limites imposées par la Ville étaient «acceptables dans une société libre et démocratique».

Les manifestations pacifiques sont protégées par la Constitution et peuvent donc marcher dans la rue par exemple. Par contre, est-ce que notre société accepte qu'une manifestation soit une oc-

cupation de longue durée ?

## « Il faut déranger un peu »

M. Bérubé estime que la jurisprudence reconnaît que les manifestations doivent «déranger au moins un peu». Les occupants plaident que leur action n'était pas nuisible et ne dérangeait pas les gens autour qui circulent plutôt dans le Jardin Saint-Roch.

Même à l'époque, il était flagrant que ce mode d'action pouvait déplaire à la Ville, mais les occupants espéraient que les droits constitutionnels allaient amener les mairies de Québec et de Montréal à tolérer plus longtemps le mouvement. Les occupants espéraient aussi parler à la Ville de Québec pour établir avec elle un espace public.

Plus de détails sur cette question sur le média Réseau-Forum.org. Suivez le blog de Michaël Lessard sur le site de l'Huffington Post.



**Michel Yacoub**

**Conseiller en sécurité financière**  
**Conseiller en assurances collectives**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
**Ligne sans frais 1-877-823-2067**

**Terreur en Acadie, la dernière oeuvre de Bertrand Dugas**

# Une BD originale et déjantée !

Par Gilles Simard

Parue récemment mais pratiquement ignorée des médias traditionnels, *Terreur en Acadie*, la dernière oeuvre de Bertrand Dugas, un infographiste de la basse-ville, est l'une des belles trouvailles de l'année en matière de BD pour adultes. D'autant qu'il s'agit d'une oeuvre d'inspiration collective mais néanmoins très personnelle parce que fort bellement dessinée, scénarisée et coloriée par un auteur qui avoue provenir à 90 % de l'école de bd franco-belge, le reste étant l'influence des Comic Book américains.

Brian Toffu, le « héros », un infidèle de Lamèque (en Acadie) à la fois courageux, naïf et bonne pâte et son ennemi juré, Omar (qui prend ici des allures du bon vieux Iznogoud) sont des personnages très attachants que l'on prend plaisir à voir évoluer à partir des déserts du Gaganstan jusqu'aux paysages côtiers de l'Acadie, avec en arrière-plan une brochette de bons et de vilains très typés qui nous font coller à un scénario écolo-politico-social aussi rocambolesque que déjanté.

## Islamophobie et valeurs de gauche

Rencontré en entrevue, Bertrand Dugas, un quadragénaire natif de Montréal qui a des origines acadiennes et a vécu épisodiquement à Caraquet, raconte : « La BD est le résultat d'un remue-méninge avec au moins quatorze personnes de la péninsule acadienne (de Caraquet à Tracadie-Sheila) à partir d'un concept que j'ai moi-même initié. Ce qui a donné, poursuit ce boursier de la Direction des Arts du Nouveau-Brunswick, un délire créatif sur les idéologies politiques et économiques qui permettent de tuer, terroriser et piller les mœurs et les mers, avec en trame de fond le silence politiquement correct des élus (ouf!)... »

Bertrand Dugas, décrit Brian Toffu comme un personnage écolo qui vit modestement et qui est pétri des valeurs de gauche. Et de préciser : « En fait, c'est une sorte de Tintin débauché qui vit pauvrement, comme moi, et qui aime bien se retrouver au bord de la mer. C'est un genre de Gaspésien ou d'Acadien avec une ouverture sur la ville. »

Quant à se faire taxer d'islamophobe et autres qualificatifs du genre - même si on n'est pas ici dans le contexte des caricatures de Charlie Hebdo - le bédéiste s'insurge : « T'sais, moi, la political correctness... Et puis, avec mon personnage du capitaine Art Peur, je m'en prends bien plus aux évangélistes chrétiens de ce monde. »

## Reconnaisant envers l'organisme PECH

Dans la foulée, ce nouveau résidant de l'immeuble Sherpa<sup>1</sup>, à Québec, nous confie qu'il aura mis plus d'un an à peaufiner (à temps partiel) la dernière aventure de Brian Toffu<sup>2</sup>. « Le plus difficile, d'expliquer le bédéiste, c'est de garder le focus quand on est obligé de voir à tout. Il m'a fallu scénariser, dessiner, colorier, numériser plus de quatre cents vingt cases une par une et aussi faire les suivis avec l'imprimeur et l'éditeur (La Grande Marée)... Tout ça, en plus de mon travail d'infographiste et



Le bédéiste Bertrand Dugas, de Québec, tenant un précieux exemplaire de son album *Terreur en Acadie*, publié récemment.

PHOTO GILLES SIMARD

malgré des problèmes personnels et un incendie ayant détruit des fichiers. C'était énorme, c'était gigantesque comme défi », de soupirer l'homme.

Dugas se veut très reconnaissant envers les autorités de PECH... « Le fait d'avoir eu droit à un logement subventionné dans l'immeuble Sherpa, donc de payer moins cher qu'avant, m'a permis de travailler à tête reposée et de finir la job. Effectivement, je leur dois un gros merci, » de lancer l'auteur.

Autrement, Bertrand, qui avoue être allergique aux mangas, insiste pour dire qu'il est tout aussi allergique aux journalistes qui critiquent sans trop connaître le sujet : « Il y a des experts autoproclamés qui, pour masquer leur incompetence, usent de propos déplacés comme d'un écran de fumée. » (!)

## Dépresso Bill

De même, en pensant aux jeunes qui seraient tentés de suivre ses traces, Bertrand Dugas les prévient qu'il est très difficile de vivre de la bande dessinée. « Il faut être réaliste, c'est bien d'y penser, mais c'est très difficile d'en faire une carrière. Il faut vraiment faire autre chose en même temps. »

Parlant jeunesse toujours, l'auteur, en plus de prévoir un troisième album des aventures de Toffu, dit travailler à un concept un peu plus commercial pour les ados, voire un public de tous âges. « Mon personnage principal s'appelle Dépresso Bill et c'est un enfant glauque, un peu cynique et déprimant sur les bords. Un genre de Mafalda d'une autre dimension qui fait des constats et des analyses sur le quotidien des gens. »

Enfin, pour ce qui est de donner un conseil aux bédéistes en herbe, Bertrand Dugas leur dit ce qui suit : « Ayez un scénario original et commencez, petitement si vous voulez, mais commencez ! » Et l'homme d'ajouter : « Ne sombrez pas dans la complaisance, soyez votre pire ennemi ! »

1- Il s'agit d'un projet d'immeuble de 80 logements subventionnés, au 130 boul. Charest est, à Québec, regroupant des artistes et des utilisateurs de service en santé mentale. Le tout a été mis sur pied par PECH (Programme d'Encadrement Clinique et d'Hébergement).

2- Editée elle-aussi par La Grande Marée, la première aventure de Brian avait pour titre *La prophétie des cancers*.

N.B. *Terreur en Acadie* est disponible un peu partout dans les librairies indépendantes et à l'accueil de l'Espace galerie Sherpa.



Extrait de la BD *Terreur en Acadie*.



ILLUSTRATION BERTRAND DUGAS

## Noël Grenier, *le musicien hanté*, casse la baraque à l'Espace galerie Sherpa !

Par Gilles Simard

**Il y avait du swing et beaucoup d'émotion dans l'air, le six décembre dernier à l'Espace galerie Sherpa, alors que Noël Grenier, auteur-compositeur-interprète de plus en plus connu dans la Basse-ville de Québec, lançait son deuxième album en moins d'un an et ce, devant un parterre conquis à l'avance par sa voix chaude et rugueuse et son inclassable dégainé de chansonnier hanté.**

Rencontré plus tôt en journée, le sympathique père de famille, grand-père et technicien de formation déclarait simplement, à propos de son deuxième « bébé » intitulé *Le musicien hanté*: « Quand tu commences à croire suffisamment en toi, les planètes s'alignent et tes rêves ne peuvent faire autrement qu'aboutir. » Une image convenue, certes, mais qui revêt tout son éclat si on regarde le parcours tantôt ombrageux, tantôt chaotique de ce jeune soixantenaire arrivé sur le tard dans le monde très touffu de la production musicale.

En effet, ce Beauceron d'origine deviendra très tôt orphelin et sera systématiquement trimbalé d'un foyer d'accueil à l'autre, avant de pouvoir, à l'âge de quatorze ans, pratiquer en solo ses premiers rifts de guitare. « Imaginez, rigole-t-il, j'ai été obligé de passer ma *guit* par le châssis de la cave parce que c'était plutôt mal vu, à l'époque, de jouer de la guitare dans

une famille d'accueil... Surtout que j'étais déjà pas mal rebelle et délinquant. » Mais, de poursuivre Noël, en parlant de ses errances, si ça peut servir à quelqu'un, je veux juste dire que, peu importe l'âge et le temps, l'important c'est de persévérer. Quand ça aboutit, quand on mène à terme notre projet, c'est incroyable le sentiment d'accomplissement et de fierté! »

**Chanter l'amour, chanter l'espoir, chanter la vie!**

Le fait est que Noël, qui dit avoir subi les influences combinées de Serge Fiori, Gerry Boulet et Neil Young, et qui se définit comme un folk singer québécois, a toujours su trouver dans la musique un formidable exutoire à son mal de vivre. Partant, même s'il avoue avoir connu de longues périodes de silence dues à l'itinérance et aux dépendances, il n'aura de cesse, en reprenant pied, de revenir à ses premiers amours de jeunesse, la musique.

Aujourd'hui, cet homme qui a appri-voisé ses démons et appris à composer avec un léger trouble de santé mentale, se sert de son indéniable talent pour chanter l'amour, les saisons, la vie et célébrer ses trois enfants dont ses deux filles, Marie-Noëlle et Amélie.

En plus, outre de s'entraîner régulièrement et de participer activement à différents comités d'entraide sociale, le chansonnier urbain livre parfois son vibrant témoignage sur la question de l'itinérance. « Mais, précisez-t-il, c'est d'abord et avant tout pour ma

musique et mes chansons que je voudrais que les gens me connaissent, pas nécessairement pour mon passé. »

Enfin, Noël Grenier garde sa forme et sa fougue en offrant ici et là des mini-concerts avec son comparse Marc Lamy (percussions) et s'active déjà sur un nouveau

concept d'album qui, en plus de devenir le succès qu'on lui souhaite, devrait être beaucoup plus expérimental côté sonorités.

**N.B.** *Un musicien hanté*, le dernier album de Noël Grenier, a été enregistré au studio de Marco Paradis et on peut le trouver en consigne au CD Mélomane et à l'accueil de l'Espace galerie Sherpa.



Ci-contre, l'auteur-compositeur-interprète Noël Grenier, alors qu'il lançait son deuxième album à l'Espace galerie Sherpa, en Basse-ville de Québec. PHOTO SUZANNE JOBIDON

# Nouvelles lumières sur l'éducation

Normand Baillargeon est connu auprès du grand public pour son *Petit guide d'autodéfense intellectuelle* et ses chroniques au journal *Voir*. Au quotidien, il est professeur à l'UQAM et enseigne la philosophie de l'éducation. Son dernier ouvrage, *Turbulences*, en montre l'utilité et la pertinence.

Par Benoît Gagné

*Turbulences* est un recueil de onze articles publiés dans différentes revues et regroupés en six chapitres. Les thèmes mis de l'avant s'inscrivent dans l'actualité de l'éducation, tout en ayant une incidence sur son orientation à plus long terme. L'enjeu est de taille quand on sait l'importance de l'éducation pour une participation éclairée à une vie sociale digne de ce nom.

Le thème de la transmission culturelle fait l'objet du premier chapitre. Quels sont les contenus à transmettre durant la scolarité obligatoire? De quel bagage commun l'école doit-elle favoriser l'appropriation par les élèves? Ce qui est visé ici est le curriculum... le « programme » comme on dit parfois. En lien avec le contenu et l'organisation d'un tel curriculum, un concept emprunté au philosophe Paul Hirst est introduit, celui de « formes de savoir ». Il se présente comme une façon alternative d'envisager ce qu'on désigne habituellement par « savoirs disciplinaires ».

**Enseigner la philosophie aux jeunes**

Le deuxième chapitre traite de cette forme particulière de savoir qu'est la philosophie, ainsi que de son inclusion dans le curriculum commun (primaire et secondaire). Un des bienfaits de cette inclusion, selon Normand Baillargeon, serait de mettre les élèves en contact avec des questions et des problèmes importants et débattus depuis longtemps. Ce faisant, les élèves seraient initiés à une riche tradition

de réflexion. Ils pourraient aussi constater que des interprétations différentes existent et peuvent être discutées. La question qui se pose toutefois est celle-ci: les jeunes élèves (présecondaire) ont-ils la maturité intellectuelle nécessaire pour profiter d'un tel enseignement forcément un peu abstrait? Ce point n'est pas clairement établi par la recherche.

Avec le « mystérianisme », objet du troisième chapitre, j'ai appris une nouvelle appellation. Mystère, dites-vous? Vous n'êtes pas loin car on touche ici au problème des limites, tenues pour réelles et insurmontables, de ce qui est humainement connaissable, peu importe les volontés et les énergies investies, et donc au corrélat d'une incontournable part de mystère. Si cet argument est philosophiquement valide – et il y a de bonnes raisons de le penser –, faut-il alors en traiter en milieu scolaire? Cela revient à en soupeser les avantages et les obstacles. Le niveau d'études considéré ici est celui du collégial.

Les deux chapitres suivants portent respectivement sur la recherche universitaire en éducation et sur certaines transformations récentes au sein des universités. Dans le premier cas, Normand Baillargeon pointe du doigt la « funeste alliance » qui aurait lieu, selon lui, entre des professeurs qui produisent la recherche et des fonctionnaires du Ministère qui la consomment. Une telle alliance ne serait pas étrangère au « renouveau pédagogique » qui s'est mis en place à partir du début des années 2000. Dans le second cas,

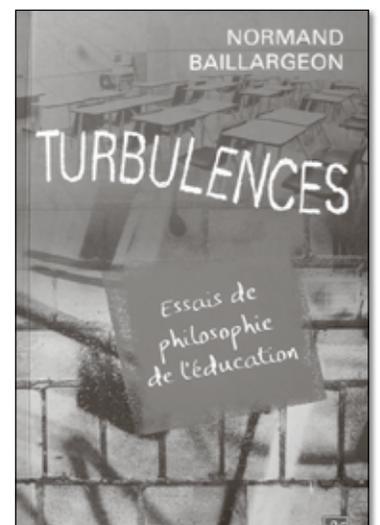
il est question de tendances qui se font de plus en plus présentes dans le milieu universitaire (vision entrepreneuriale de la gestion, privatisation du financement de la recherche) et qui auront des répercussions sur ce que sera éventuellement l'université de demain: délocalisée, sans frontières, organisée en réseaux et dispensant essentiellement des cours en ligne.

**Déclin probable du constructivisme**

Le dernier chapitre revient sur le « renouveau pédagogique » et prend le relais d'un diagnostic sévère posé par l'auteur. Adoptant la prémisse d'un mal quasi incurable, il s'agit cette fois de « tirer les leçons » de cette vaste entreprise de transformation de l'éducation. Ces leçons à tirer de la réforme sont présentées comme étant d'ordre scientifique (fiabilité des travaux de recherche en éducation), politique (imputabilité des réformateurs), idéologique (usage de jargon et de slogans) et professionnel (formation à l'enseignement). Une telle rhétorique en forme de post-mortem se défend en regard des nombreuses critiques d'enseignants qui la vivent et d'intellectuels qui l'observent. Pour habile qu'elle soit, elle ne peut cependant effacer le fait que le constructivisme est présentement le paradigme dominant en éducation.

Sur un temps plus long, toutefois, je ne serais pas trop surpris de son déclin. En vertu du leitmotiv de « mettre l'élève au centre de son apprentissage », on le laissera sans doute explorer par lui-même, à

divers moments, en balisant le parcours avec quelques concepts préétablis. Néanmoins, devant l'énormité et la complexité croissante du corpus des connaissances, je vois mal comment il sera possible d'éviter une introduction directe au savoir achevé (ce qu'implique l'antique idée de transmission). Issu de la marge du paysage de l'éducation, il y a quelque vingt-cinq ans, le constructivisme y retournera vraisemblablement. Mais le ciel sera-t-il plus dégagé pour autant?



Normand Baillargeon

*Turbulences*

Essais de philosophie de l'éducation

Presses de l'Université Laval, 2013

136 pages

## Parcours et pensée d'une militante inspirante

Qu'est-ce qu'être une intellectuelle critique aujourd'hui? Comment se situer par rapport aux luttes sociales? Que signifie la participation citoyenne à l'ère du néolibéralisme? En héritière d'Hannah Arendt, Diane Lamoureux tente de répondre à ces questions à travers six textes qui reflètent son parcours d'universitaire et de militante féministe.

Tout au long de cet ouvrage de philosophie politique, l'auteure insiste sur l'importance de développer le lien de concitoyenneté et plaide en faveur d'une politique basée sur les principes d'égalité, de liberté et de solidarité. Pour elle, l'action politique est toujours de l'ordre d'une mise en mouvement d'individus ou de groupes sociaux qui échappent à l'ordre assigné et font bouger les frontières de l'exclusion et de l'inclusion. Le capitalisme n'est pas le seul système de domination à l'œuvre dans nos sociétés. Diane Lamoureux examine également les effets conjugués du néolibéralisme et du néo-conservatisme sur l'autonomie des femmes et essaie de montrer en quoi le conservatisme moral se conjugue avec l'efficacité néolibérale dans un discrédit du féminisme, principalement dans les pays occidentaux.

Cet ouvrage contient aussi un texte inédit sur le « Printemps érable », un véritable événement politique, au sens arendtien du terme, en ce sens qu'il a interrompu le cours usuel des choses et enclenché une dynamique dont l'issue était imprévisible. Cette analyse passe par une réflexion sur

la transformation du rôle et de la mission des universités au sein de la société québécoise. Dans toutes ces luttes contemporaines pour l'émancipation, l'auteure souligne l'importance de la référence aux droits et à la démocratie.

Avec sensibilité et profondeur, Diane Lamoureux nous invite à retrouver ce « trésor perdu » de la politique et ainsi sortir de ce système qui fait de la politique un domaine professionnel alors qu'elle devrait être l'affaire de tout le monde.



**Diane Lamoureux**  
**Le trésor perdu de la politique**  
**Participation citoyenne et espace public**  
Éditions Écosociété, 2013  
110 pages

## L'action d'un groupe anarchiste vue de l'intérieur : Bâtiment 7

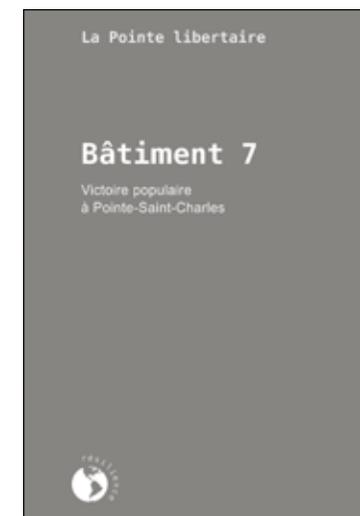
Après avoir barré la route au projet de déménagement du casino à Pointe-Saint-Charles, en 2006, le mouvement populaire du quartier le plus militant de Montréal poursuit son combat et obtient la cession gratuite, en 2012, d'un des anciens ateliers du chemin de fer Canadien national, un immeuble patrimonial de plus de 8000 m<sup>2</sup>: le bâtiment 7. L'édifice abritera un pôle d'activités sociales, artistiques et politiques compatibles avec une économie solidaire et écologique.

Ce livre fait le récit de cette appropriation populaire, une victoire obtenue de haute lutte contre un puissant groupe immobilier, les édiles municipaux et le consensus néolibéral. Contre la résignation aussi. Pour nous guider dans cette histoire, le collectif anarchiste de la Pointe libertaire se fait narrateur. La Pointe libertaire est l'une des organisations membres de la coalition qui a su mettre un grain de sable dans le modèle de développement récréotouristique et du tout-condo de leur quartier.

Sans jamais perdre de vue son rêve de fonder un « centre social autogéré » à l'euro-péenne, la Pointe libertaire doit se prêter (avec réticence) au jeu de la négociation, déjouer les coups-fourrés de ses adversaires et combattre la stratégie de l'inertie que lui oppose la Ville, en entretenant la mobilisation pendant plusieurs années.

Composant avec des partenaires aux horizons très divers, le groupe anarchis-

te doit aussi trouver son chemin entre le processus élitiste imposé par la « démocratie » municipale, qui consiste à quémander, et la ligne d'action qui lui vient le plus naturellement : prendre. En nous faisant vivre le travail de ce mouvement anarchiste de l'intérieur, ce livre ouvre une fenêtre sur les aspirations et les craintes qui animent un groupe issu d'un mouvement mal compris des médias, sur ses dilemmes et sur les compromis que l'action collective lui impose.



**La Pointe libertaire, Collection Résilience**  
**Bâtiment 7**  
**Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles**  
Éditions Écosociété, 2013  
106 pages

## Paysages choisis de Paule Genest

Par Michaël Lachance

Jusqu'au 4 janvier, au Fou-Bar, l'artiste-peintre de Québec Paule Genest présente quelques morceaux choisis glanés dans sa production récente. Peintes entre 2006 et 2012, la dizaine d'œuvres à l'acrylique sur toiles ont toutes comme sujet, ou presque, une représentation fantasmagorique de la nature; une nature sensuelle, poétique et touchante. La peintre que l'on connaît pour ses apparitions répétées, mais non répétitives, dans les galeries, les bars, les centres d'art et, parfois même, au Musée, produit selon son rythme, ses humeurs, sans fracas ni insistance, elle peint comme elle vit, au gré du temps clément et des saisons inspirantes.

Grands et petits formats se côtoient dans ce bar de la rue Saint-Jean, exigü et chaleureux. Cela permet un rapport intime avec les tableaux, une proximité avec la poésie visuelle de Paule Genest. Car, c'est bien le charme et la poésie des œuvres de l'artiste qui nous séduisent d'emblée. Sans érotisme exacerbé, sans religieux, ni morale, l'artiste oblige une réflexion, un point d'arrêt (époké) contemplatif, une contre-plongée philosophique. Les paysages sont prétextes et sujets chez l'artiste-peintre pour nous faire découvrir toute la sensualité qui habite son monde intérieur.

La *mélodie du chêne*, œuvre qui coiffe ce papier, s'inspire, entre autres, de *Philémon et Baucis*, un récit que l'on dégote uniquement dans *Les métamorphoses*, d'Ovide, tout comme de la nature, qu'elle

visite avec esprit et spiritualité. Si chêne et force en latin se disent pareillement, c'est-à-dire, « robur », qui signifie « force » (morale et physique), il n'est pas du tout anodin de la recouvrir dans le travail de la peintre. Car, s'inspirant du mythe ovidien voulant que le couple humble et amoureux ne se soit pas trouvé de logis en se cognant le nez contre toutes les portes d'une contrée, Zeus, en rasant la contrée pour punir ses habitants et transformant chaque maison en temple et proclamant Philémon et Baucis gardiens de ces temples, les transformera dans le vieil âge en chêne et en tilleul, afin que leurs amours persistent encore des siècles durant. La mélodie est une forme de chant souvent monotone et triste, l'œuvre sur toile de l'artiste, d'une facture romantique, évoque cet accablement, cette monotonie que l'on rencontre au passage des saisons. Or, manifestement, ce n'est pas cette monotonie qui envoute, mais bien l'aspect hivernal et diaphane de décembre, que l'on trouve dans nos contrées neigeuses.

Plus des œuvres sensuelles que spirituelles, plus invitant dans un bar autour d'une musique jazz que dans une galerie, le travail de Paule Genest mérite que l'on s'y attarde une soirée, un après-midi, autour d'une bière ou d'un verre de vin. Le lieu charmant se prête si bien aux tableaux de l'artiste, qu'il serait de bon ton d'y faire une saucette dans le temps des Fêtes, pour ne pas oublier qu'il y a, bien sûr, la nature, mais, aussi, la peinture!

Jusqu'au 4 janvier au Foubar, rue Saint-Jean.



*La mélodie du chêne*, acrylique sur toile, Paule Genest.

PHOTO THOMAS LAMADIEU

# Carnet mondain

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur [www.reseauforum.org](http://www.reseauforum.org)

## 13 DÉCEMBRE

### Des documentaires à l'Agité



Moïse Marcoux-Chabot fait le tour du Québec pour présenter ses documentaires. L'ancien étudiant en anthropologie sociale et culturelle de l'Université Laval viendra présenter *Lespouère* (20 min, 2013), *Jeune fille*; caméra (10 min, 2009) et *Autour d'une souricière* (16 min, 2013). La soirée sera animée de discussions sur l'expérience de documentaire indépendant et engagé. Le prix d'entrée est de 2\$. Au 251, rue Dorchester à 19h.

## 14 DÉCEMBRE

### Les anti-capitalistes ont plus de fun



Party de karaoké de fin d'année pour le Collectif Subvertité. Des rythmes endiablés, du plaisir en abondance pour se retrouver entre militant-e-s et sympathisant-e-s, quoi demander de mieux? Au sous-sol des Pénates, 350, 5e rue à Limoilou, donc il n'y a pas de restriction d'âge: toutes et tous sont les bienvenus-e-s! Les profits (s'il y a lieu) financeront le collectif. À 20h.

## 16 DÉCEMBRE

### Slam poésie

Une présentation du Tremplin d'actualisation de poésie (TAP). À l'Agité au 251, rue Dorchester, 20 h. 5\$.

## 17 DÉCEMBRE

### Théâtre LA TRÂLÉE

Au bar coop l'Agité, 251, rue Dorchester

## 19 DÉCEMBRE

### Soirée mensuelle du CAPMO

Bouffe généreuse suivie d'une discussion autour

des valeurs associées à la paix ou comment on peut être tous et chacun des artisans de paix. Repas, 17h30. Discussion: 18h30. 435, rue Du Roy.

## JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE

### Longue Vie! Vieillir au Québec autrefois

Exposition sur les différentes facettes de la vie des personnes âgées au Québec, racontant l'espérance de vie, la place et le rôle des aînés dans la société. Centre d'interprétation historique de Ste-Foy 2825, chemin Sainte-Foy, du mardi au dimanche, de 11h à 17h.

## JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE

### La rivière Saint-Charles racontée

Randonnée de 8 km avec audio-guide: de l'histoire à la faune, en passant par l'urbanisation, avec des capsules réalisées par des comédiens professionnels. Tous les jours de 10h à 17h.

## 4 JANVIER

### Party de financement pour la Revengeance des duchesses



À partir de 20 h, pour chaque pinte de bière vendue 75 cents iront à leur financement. Au bar le Sacrilège, 447, rue Saint-Jean.

## 14 JANVIER 2014

### Qu'est-ce que Croissance Travail?

Croissance Travail est un organisme communautaire à but non lucratif qui offre des services à des personnes adultes vivant une problématique de santé mentale et souhaitant se réaliser par le travail. La prochaine rencontre d'information régulière sur nos services se tiendra le 14 janvier 2014 à 13h. Pour vous y inscrire, contactez le 418-522-1244. Bienvenue à tous et toutes!

Le Fonds de solidarité des groupes populaires vous remercie de votre présence au **Combat des chefs solidaires** Sous la présidence d'honneur du Chef Jean Souland

Merci aux équipes participantes!

Comité des syndicats de Québec

Desjardins Caisse d'économie solidaire

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER

CSQ

spu SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

Merci à nos commanditaires

leSoleil

TRYB

QUÉBEC HOTEL VILL

Agnes Mahab

Québec 2013

Centre de services communautaires

Supporting chefs

l'inter MAJAN St-Roch

Cynthia Bouchard PHOTOGRAPHE

NIMROD

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

*Une force communautaire!*



**L'équipe de Droit de parole vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2014!**

**→ Locaux à louer ←**

Quatre locaux à louer pour organisme à but non-lucratif ou travailleur-travailleuse autonome. Très bien situés au cœur du quartier Saint-Sauveur dans une bâtisse communautaire chaleureuse avec beaucoup de cachet. Situés au 3<sup>e</sup> étage (pas d'ascenseur), grandes fenêtres, beaucoup de clarté et vue sur la rue Saint-Vallier Ouest. Chauffés, éclairés avec possibilité de stationnement. Accès à une cuisine et à une salle de réunion au 3<sup>e</sup> étage ainsi qu'à un espace de réunion au rez-de-chaussée. Intercom.

- Local de 105 pieds carrés à 199\$ par mois
- Local de 124 pieds carrés à 220\$ par mois
- Local de 172 pieds carrés à 260\$ par mois
- Local de 283 pieds carrés à 399\$ par mois

Pour information ou visite communiquez avec Mirka Gilbert à Atout-Lire au 418-524-9353

**Droit de parole a 40 ans!** Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable): \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

<b>L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE</b>	
Abonnement postal individuel	15 \$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75 \$
Abonnement institutionnel (par la poste)	10 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion institutionnelle	25 \$
<b>EN ADHÉRANT, LES MEMBRES S'IMPLIQUENT DANS DROIT DE PAROLE</b>	
Abonnement et adhésion (individus)	20 \$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:  
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Qc) G1K 1K2 | (418) 648-8043 | [info@droitdeparole.org](mailto:info@droitdeparole.org) | [droitdeparole.org](http://droitdeparole.org)

**Appuyez la presse libre**

**Devenez membre de Droit de parole**